



Le 18 mars 2025

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique, nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 résidents** dans
38 établissements et services

Nous recrutons un :

INFIRMIER (H/F)

CDI à temps partiel (7 h/semaine)

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de **l'IMP Jean Le Tanneur** situé sur la commune de Carignan (33), établissement accueillant des enfants porteurs de troubles du développement intellectuel (TDI) avec troubles associés, dont 5 places de polyhandicap, vous avez pour mission de :

- Elaborer et suivre les protocoles de soins pour les enfants ayant des régimes alimentaires,
- Planifier des soins avec les partenaires en lien avec les familles,
- Gérer les ressources (trousses à pharmacie...),
- Suivre l'état de santé des enfants,
- Réaliser les soins infirmiers, d'hygiène et de confort selon le protocole médical et règles d'hygiène et d'asepsie,
- Mener une politique de prévention dans des domaines comme l'hygiène, la sexualité,
- Accompagner ponctuellement les jeunes lors de rendez-vous médicaux.

Profil recherché :

- Diplôme d'état d'Infirmier exigé,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Être doté.e d'une capacité d'écoute, de médiation et d'observation,
- Apprécier le travail en équipe,
- Posséder le sens de l'organisation et le sens des priorités,
- Permis B en cours de validité exigé.

Prise de fonction : Dès que possible

Spécificités du poste :

- Travail en demi-journée à déterminer ensemble.

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 4 – Infirmier – Coefficient de base 434 ;
- Primes Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 427,69 € (primes comprises) pour 33 heures et 20 minutes mensuelles auquel s'ajoute une reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail à Monsieur Thomas SAURY, directeur de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2024-028).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr